



La lettre Électronique ia.25

L'actualité de l'Éducation dans le Doubs

LE MOT DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

Le premier dossier d' "Accompagnement pédagogique" est arrivé dans les écoles. Je souhaite qu'il réponde à son objectif et qu'il constitue une aide, un outil, une ressource pour les enseignants. Il sera suivi d'autres publications s'il répond véritablement à cela. L'une des pistes proposées, en sciences, visait la participation des élèves au "Trukiroul" : la date fixée n'était qu'indicative et les inscriptions sont encore possibles.

Dans les collèges en éducation prioritaire et dans les écoles "ambition réussite", l'accompagnement éducatif vient d'être mis en place, avec une forte participation des élèves et des enseignants : si l'aide aux devoirs est privilégiée, une place plus importante devra être donnée ensuite aux activités artistiques, culturelles et sportives.

L'an prochain, tous les collèges seront concernés. Les écoles le seront à la rentrée 2009. Toujours, il sera nécessaire de tenir compte de ce qui existe et de rechercher la complémentarité des actions, afin de garder cohérence et lisibilité pour les enfants et leurs parents.

L'Inspecteur d'Académie

Daniel GUÉRAULT

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

SCOLARISER UN ÉLÈVE HANDICAPÉ DANS LE DOUBS

L'inscription d'un enfant ou d'un adolescent, quelle que soit la nature de son handicap, est un droit défini par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des chances... Il est alors inscrit de droit dans l'école ou l'établissement le plus proche de son domicile qui devient son école ou son établissement de référence.

L'ACCUEIL...

Les élèves, selon la nature de leur handicap, sont scolarisés dans une classe ordinaire, dans une structure collective adaptée de l'Éducation nationale (classes d'intégration scolaire-

CLIS, unités pédagogiques d'intégration-UPI) ou dans une unité d'enseignement d'un établissement spécialisé sanitaire (instituts médico-éducatif, thérapeutique éducatif et pédagogique ou médico-professionnel — IME, ITEP ou IMPRO). Les élèves sont porteurs de handicaps sensoriels ou moteurs, souffrent de troubles des fonctions cognitives, de troubles psychiques, de poly-handicaps, de troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) ou sont atteints de maladies invalidantes.

■ La scolarisation individuelle en milieu ordinaire :

Ils sont 1146 élèves en écoles élémentaires et pré-élémentaires et 485 élèves en collèges et lycées.

■ La scolarisation dans une structure collective dans l'Éducation nationale :

354 élèves handicapés sont scolarisés dans 34 classes d'intégration (CLIS) en écoles élémentaires et 100 élèves dans 11 unités pédagogiques d'intégration (UPI) en collèges et lycées professionnels. Parmi les 11 UPI, 4 UPI ont été créées à la rentrée, 2 en collèges et 2 en lycées professionnels (cf carte p.2).

DANS CE NUMÉRO :

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

- Scolariser un élève handicapé dans le Doubs : accueil et accompagnement 1
- Activités éducatives : prévention santé des élèves ; palmarès du concours Écoles fleuries 2

EN DIRECT DES ÉTABLISSEMENTS 3

- Le Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) initié au collège de l'Isle-sur-le-Doubs

VIE SCOLAIRE 3

- Santé des élèves : suspension de l'obligation vaccinale du BCG...
- Constats des effectifs élèves de rentrée 1er et 2nd degrés

RESSOURCES ÉDUCATIVES 4

- Aide aux élèves : document pour apprendre avec les médias
- Edition : L'état de l'école, 2007
- Un concert solidarité des « Enfants de l'espoir »

INFOS DES PERSONNELS 4

- Mouvement 1er-2nd degrés : direction, permutations, postes à pourvoir...
- Avis d'examen professionnel
- Rencontres—échanges : table-ronde IUFM sur le partenariat avec

AGENDA (EN MARGE) 3

- Avis d'examen élèves
- Etude des dossiers PAC
- Activités éducatives nationales

Lettre mensuelle
d'information professionnelle
Direction départementale des
services de l'éducation nationale
dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication :
Daniel GUÉRAULT,
Inspecteur d'Académie
Coordination : Virginie Baricault
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

■ La scolarisation en unités d'enseignement dans les établissements spécialisés

1211 enfants sont accueillis en établissements sanitaires spécialisés (IME, ITEP, IMPRO...), 159 en milieu ordinaire et 752 bénéficient d'un enseignement adapté dispensé par 61 enseignants installés dans les unités d'enseignement créées à l'interne de l'établissement spécialisé.

L' ACCOMPAGNEMENT...

Postes mis à disposition :

■ 80 postes d'auxiliaires de vie scolaire individuels (AVSI) et 179 emplois de vie scolaire (EVS)

Un AVS intervient dans chacune des UPI dans le but de favoriser la scolarisation dans les cours ordinaires, ainsi que dans environ 1/3 des CLIS en fonction des situations les plus prioritaires. Ce sont 36 postes supplémentaires par rapport à l'année scolaire dernière dont 21 créés au cours du mois d'août 2007. Les personnes recrutées sur les emplois EVS participent à l'accompagnement des enfants et des adolescents handicapés.

■ 9 enseignants référents

Ils sont enseignants spécialisés et répartis sur l'ensemble du département pour assurer, pour chaque élève handicapé, la permanence des relations avec l'élève, sa famille, l'ensemble des partenaires de la scolarisation. Chaque secteur de référent comprend toutes les écoles et les établissements scolaires,

publics ou privés, ainsi que les établissements spécialisés qui y sont rattachés.

Trois missions leur sont assignées :

- accueil et information
- organisation des équipes de suivi de la scolarisation
- et mission en lien avec l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) puisqu'ils contribuent à l'élaboration des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

La formation spécialisée des personnels d'accompagnement définie au plan académique est dispensée en alternance à l'IUFM et dans l'établissement. Elle concerne cette année :

- 12 enseignants du 1er degré suivant la formation CAPA-SH
- 4 enseignants du second degré suivant la formation 2 CA-SH

Par ailleurs plus de 200 enseignants sont concernés par les dispositifs de formation continue inscrits au plan de formation académique et départemental (PAF) ainsi que par les regroupements en animations pédagogiques.

■ Les crédits alloués en 2007 pour le matériel pédagogique adapté aux élèves s'élève à 56768 euros pour le département du Doubs.

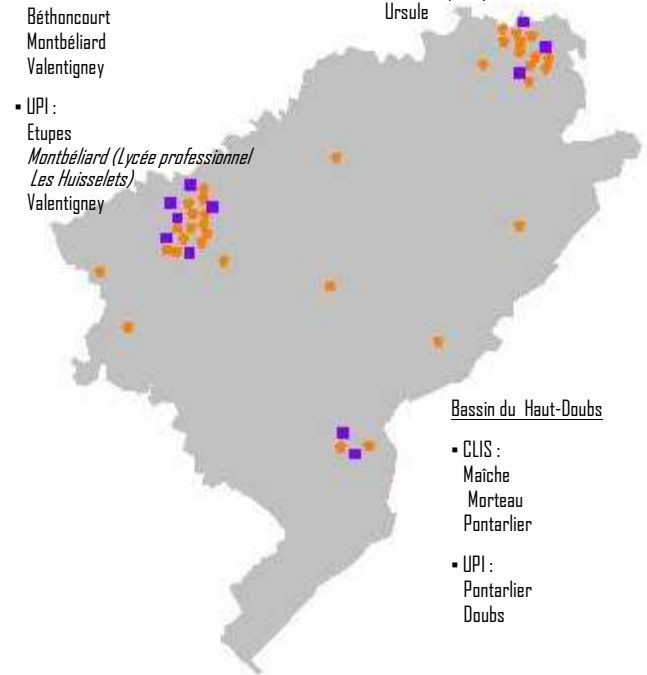
IA, dossier suivi par Mme Lyautey Inspectrice chargée de l'adaptation et de la scolarisation des handicapés, tél. 03 81 65 74 17 / ce.ienb5.ia25@ac-besancon

Bassin de Besançon

- CLIS :
Besançon (Champagne, Fourier, La Butte, Vieilles-Perrières, Brossolette, Herriot, J. Macé, Notre-dame, Ste Famille, St Bernard
Saône
Saint-Vit
Quingey
Valdahon

Bassin de Montbéliard

- CLIS :
Audincourt
Bavans
Bethoncourt
Montbéliard
Valentigney
- UPI :
Etupes
Montbéliard (Lycée professionnel Les Huisselets)
Valentigney



Bassin du Haut-Doubs

- CLIS :
Maiche
Morveau
Pontarlier
- UPI :
Pontarlier
Doubs

ÉLÈVES HANDICAPÉS SCOLARISÉS EN STRUCTURE COLLECTIVE ÉDUCATION NATIONALE :

- CLIS ■ UPI

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES : SANTÉ ET CITOYENNETÉ

Santé des élèves : "Jamais la première cigarette"

Dans la campagne de prévention du tabagisme chez les jeunes, il est possible, dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), de faire participer les élèves, soit à un questionnaire sur la consommation de tabac, soit à un concours sur les méfaits du tabac via la création de messages par et pour les jeunes : concours d'affiche pour le cycle 3 des écoles et de planches mettant en scène le message "NON à la 1^{ère} cigarette" pour le collège. Inscription jusqu'au 30 novembre 2007, renvoi des questionnaires pour le

21 décembre 2007 et retour des affiches pour le 8 février 2008. Toute l'information utile sur <http://www.jamaislapremiere.org>

IA, dossier suivi le service santé scolaire, tél. 03 81 65 48 6- ce.sante.ia25@ac-besancon.fr

Concours des Écoles fleuries : remise des prix 2007 le 28 novembre à Besançon, 14h30

Palmarès : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Prix attribués respectivement aux maternelles La citadelle à Montbéliard, Louis Pergaud à Béthoncourt, Château à Etupes et aux écoles élémentaires ou rurales La Combe Fleurie à Gonsans, Ferrières-les-bois et Faimbe

ainsi qu'aux établissements spécialisés St Michel à Maiche (1^{er} prix) et Les Erables à Novillars (2^{ème} prix) ; des Prix départementaux aux maternelles rue de Belfort et Debussy à Montbéliard ainsi qu'aux écoles élémentaires ou rurales de Laviron, Fort Lachaux Grand-Charmont et Trépilot-Gibelotte Besançon ; des prix encouragement aux maternelles d'Ornans et de Montfaucon.

Les trois dossiers primés « 1^{er} prix départementaux » sont également primés au niveau national, ces 3 prix seront remis à la Sorbonne le 23 janvier prochain. Palmarès en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr>

EN DIRECT DES ÉTABLISSEMENTS

Le plan particulier de mise en sûreté (P.P.M.S) initié au collège de L'Isle-sur-le-Doubs

Dans le cadre de la prévention des risques majeurs, comme il avait été évoqué le jour de la pré-rentrée, un **Plan Particulier de Mise en Sécurité** a été initié au collège Paul-Élie Dubois de l'Isle-sur le Doubs.

• **Lundi 22 octobre dans la journée** : pas de mouvement, il convenait uniquement de se familiariser avec l'alarme activée ce jour-là, puis d'expliquer aux élèves l'utilité de l'action de prévention et les déplacements qu'ils auront à effectuer dans l'établissement pour leur propre sauvegarde mais aussi celle des autres.

Qu'est-ce qu'un risque majeur ? C'est un événement d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme), technologique (nuage toxique) ou humaine. L'importance du danger encouru nécessite la mise en place d'un dispositif exceptionnel.

• **Mardi 23 octobre** : à **13H35**, le chef d'établissement déclenche l'alarme. Il s'agit essentiellement de figurer une simulation de prévention suite à un risque chimique ou nucléaire. Accompagnés de leur professeur ou d'un assistant d'éducation, les élèves qui proviennent à ce moment-là du gymnase, des

salles de classe ou d'étude, du CDI, du restaurant scolaire, de l'espace de récréation, se sont dirigés vers les lieux de confinement arrêtés dans le PPMS.

L'équipe de la cellule de crise a été chargée de répartir les arrivées des élèves vers les salles disponibles dont il a été rappelé que les volets devaient être fermés. Chaque personnel présent avait un rôle bien défini, dont celui de rester en liaison avec la préfecture ou la mairie.

L'exercice a duré 50 minutes, la fin de l'alerte simulée par le même signal de début d'alerte. *Il était essentiel de se conformer aux indications affichées dans le lieu dans lequel adultes et enfants se trouvaient au moment de l'alerte (Panneaux couleur).*

L'exercice qui s'inscrit dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) devait permettre par ailleurs de repérer les améliorations à apporter au PPMS.

De part sa nouveauté (à ne pas confondre avec l'évacuation incendie), l'exercice de confinement a requis une attention particulière et l'adhésion de tous. Les informations permettant de participer dans les meilleures conditions possibles à ce mouvement

avaient été transmises aux équipes pédagogiques et éducatives (dossier complet mis à disposition à trois endroits de l'établissement: salle des professeurs, restauration scolaire et une salle de classe). Les parents ont également été destinataires des informations leur permettant de gérer la situation vis-à-vis des enfants se trouvant dans l'établissement si un tel accident devait survenir (nuage toxique).

Le PPMS est mis en place au collège de l'Isle-sur-le-Doubs depuis la rentrée. Entériné en conseil d'administration, il est en cours de validation par les services de la protection civile de la Préfecture. Le cadre défini par la circulaire ministérielle publiée au BO du 29 mai 2002 a guidé l'élaboration du PPMS qui doit répondre à six questions : Quand déclencher l'alerte ? Comment ? Quelle consigne donner ? Où et comment se protéger ? Comment gérer la situation de crise ? Quels documents et ressources sont mis à disposition ? L'objectif essentiel est que les personnels et les élèves connaissent bien les risques auxquels ils peuvent être exposés ainsi que les mesures de sauvegarde pour s'en protéger si le risque survient .

AGENDA

▪ **1^{er} décembre** : journée internationale de lutte contre le SIDA

▪ **2 décembre** : journée internationale pour l'abolition de l'esclavage (BO n° 40, 8 novembre 2007)

▪ **10 décembre** : journée mondiale des droits de l'homme

(Se reporter au programme et au calendrier des actions éducatives 2007-2008 dans le BO du 12 juillet 2007— encart)

Avis des examens élèves, sessions 2007-2008

. Baccalauréat Professionnel

. CAP/BEP

. Mention complémentaire de niveau IV

. Diplôme d'expert automobile

Avis d'examens, inscriptions, renseignements... sur le site de l'académie <http://www.ac-besancon.fr> (accès direct sur page d'accueil) ou auprès du rectorat au 03 81 65 74 88

VIE SCOLAIRE

SANTÉ DES ÉLÈVES — NOUVELLES INSTRUCTIONS RELATIVE À LA VACCINATION DU BCG

La vaccination au BCG n'est plus exigée pour l'inscription d'un enfant ou d'un adolescent à l'école et pour la poursuite de sa

scolarité (circulaire n°2007-153 du 8 octobre 2007 publiée au BO n°37 du 18 octobre 2007).

IA, Dossier suivi par le service santé scolaire départemental, tél. 03 81 65 48 69 ce.sante.ia25@ac-besancon.fr

CONSTATS DES EFFECTIFS ÉLÈVES À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2007

Données relatives aux effectifs validés par le ministère au 1er octobre 2007 :

• **1^{er} degré** :
- PUBLIC : 49399 élèves dans l'enseignement préélémentaire, élémentaire, spécialisé.
- PRIVÉ sous contrat : 4257 élèves en préélémentaire, élémentaire et spécialisé.

• **2nd degré** :
- PUBLIC : 39572 collégiens et lycéens sont scolarisés dans le Doubs : 21080 en collèges et SEGPA ; 5403 en lycée professionnel ; 13089 pour l'ensemble des lycées généraux et technologiques.
- PRIVÉ sous contrat : 5942 élèves dont 3932 en collèges et SEGPA ; 745 en lycées profes-

sionnels ; 1265 en lycées.

Détail des chiffres de l'année sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> (Services départementaux / département en chiffres)

IA, Dossiers suivis par les services Moyens 1^{er} degré, tél. 03 81 65 48 90 - ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr et Organisation scolaire 2nd degré, tél. 03 81 65 48 87.- ce.dos.ia25@ac-besancon.fr

Projets artistiques et culturels (Classes à PAC) 1er degré

La sélection des projets aura lieu le 12 décembre 2007 à l'inspection académique, salle 314 à partir de 9 heures.

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations professionnelles leur permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : connaître les échéances et priorités départementales, les ressources éducatives offertes et disponibles, favoriser les échanges d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information...

Retrouvez-nous
sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et
sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof>
pour les dernières actualités et mises en ligne...



RESSOURCES ÉDUCATIVES

AIDE AUX ELEVES

Difficultés scolaires : apprendre avec les médias

L'Éducation aux Médias concourt à l'acquisition du Socle Commun en suivant une démarche originale propre à stimuler des élèves qui sont en décrochage face à un dispositif pédagogique traditionnel. De plus, la production de journaux scolaires, émissions de radio, vidéos, etc., contribue à l'amélioration de l'image de soi, élément essentiel de l'envie de grandir et d'apprendre.

De nombreuses publications du CLEMI (Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information) voient le jour chaque année et sont en ligne sur <http://www.cleml.org>. En complément, il a paru important de proposer aux enseignants et éducateurs responsables d'enfants ou de groupes d'enfants présentant des difficultés scolaires, des

pistes de travail spécifiques et transférables. Dans ce document, il est proposé quelques fiches pédagogiques. Deux entrées différentes sont disponibles : par média ou par objectif.

Des personnes-ressources (p.27 de la brochure) sont à votre disposition pour toute demande d'aide ou d'accompagnement à la mise en oeuvre de ces fiches. Tous commentaires et compte-rendu d'expérience sont les bienvenus. Ce fascicule évoluera en fonction des contributions et sera alors réactualisé. Vous pouvez accéder au document à l'adresse <http://crdp2.ac-besancon.fr/cleml> (ressources / publications), actuellement en page d'accueil.

EDITION

L'état de l'École, 2007

Analyse synthétique des coûts, des activités et des résultats de l'École. Publication



annuelle du ministère en ligne sur <http://www.education.gouv.fr> (rubrique documentation)

CITOYENNETE

Mosaïque, un " concert-témoignage

La manifestation de citoyenneté est proposée à l'Opéra-Théâtre de Besançon le 11 décembre prochain par les " Enfants de l'espoir " engagés depuis 1982 dans la promotion des valeurs universelles de paix, de respect, de solidarité, de liberté et de fraternité. Dans le prolongement et le même esprit sera donnée les 12 janvier et 9 février 2007 au Grand Kursaal " La boîte bleue... ", un opéra pour chœur, solistes et orchestre, écrit pour le 25^{ème} anniversaire de l'association.

Pour en savoir plus : <http://www.enfants-espoir.net>

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.]
<http://www.education.gouv.fr/bo>

INFOS DES PERSONNELS

MOUVEMENT

1er degré : liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de 2 classes et plus, 2008

Inscription jusqu'au 4 décembre 2007. Circulaire en ligne dans les pages Agenda des personnels du site <http://ia25.ac-besancon.fr>

Changement de département pour la rentrée 2007-2008

Saisie des vœux de participation aux permutations jusqu'au 10 décembre en utilisant SIAM dans l'application I-PROF (BO spécial n°6, 8 novembre 2007)

Appel à candidatures - postes à pourvoir en Andorre, année scolaire 2008-2009

Demande du dossier de candidature jusqu'au 14 décembre 2007 et dépôt de la candidature jusqu'au 25 janvier 2008 pour visa de l'Inspecteur d'Académie.

Avis en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr> (pages Agendas personnels).

Enseignants 2nd degré : Saisie des vœux jusqu'au 10 décembre 2007 à 12h00 exclusivement par I-Prof". Informations pratiques réglementaires sur <http://www.ac-besancon.fr>. Voir aussi le « Guide pratique des mutations 2008, phase inter-académique » en ligne sur <http://education.gouv.fr>

AVIS D'EXAMEN

Diplôme de compétences en langue anglaise

Inscription jusqu'au 16 décembre 2007 sur <http://www.d-c-l.net>. Puis confirmer votre inscription par voie postale. Avis d'examen en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr> (Agendas Personnels). Dossier suivi par les services académiques, tél. 03 81 65

74 83 – ce.dec@ac-besancon.fr

RENCONTRES - ÉCHANGES

" Des pratiques pour construire des aptitudes et compétences de scripteur... Faut-il corriger les écrits des élèves ? " :

Prochain rendez-vous du Groupe français d'éducation nouvelle (GFEN), 4 décembre de 17h30 à 20h30 à l'école Brossolette, avenue Montrapon à Besançon. Contacter Pascale Billerey, tél. 03 81 83 50 09

Quel partenariat avec les parents ?

Table-ronde animée par un journaliste entouré de chercheurs et de praticiens le 12 décembre 2007 à 14h à l'IUFM Montjoux Besançon. Programmation en ligne sur <http://ia25.ac-besancon.fr> (pages Personnels/formation continue).

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile...